

Catégories Recommandations R.4XX

CHARIOTS AUTOMOTEURS

R.489

CAT 1A TRANSPALETTES À CONDUCTEUR PORTÉ Préparateurs de commande sans élévation du poste de conduite (hauteur de levée ≤ 1,20 m)	CAT 1B GERBEURS À CONDUCTEUR PORTÉ (hauteur de levée > 1,20 m)	CAT 2A CHARIOTS À PLATEAU PORTEUR (capacité de charge ≤ 2 tonnes)	CAT 2B CHARIOTS TRACTEURS INDUSTRIELS (capacité de traction ≤ 25 tonnes)	CAT 3 CHARIOTS ÉLEVATEURS FRONTAUX EN PORTE-À-FAUX (capacité nominale ≤ 6 tonnes)
CAT 4 CHARIOTS ÉLEVATEURS FRONTAUX EN PORTE-À-FAUX (capacité nominale > 6 tonnes)	CAT 5 CHARIOTS ÉLEVATEURS À MÂT RÉTRACTABLE	CAT 6 CHARIOTS ÉLEVATEURS À POSTE DE CONDUITE ÉLEVABLE (hauteur de plancher > 1,20 m)	CAT 7 CONDUITE HORS-PRODUCTION DES CHARIOTS DE TOUTES LES CATEGORIES	

PONTS ROULANTS ET PORTIQUES

R.484

CAT 1 PORTIQUES ET PONTS ROULANTS À COMMANDE AU SOL		
COMMANDE MOBILE LE LONG DE LA POUTRE DU PONT	COMMANDE FIXÉE AU CHARIOT	COMMANDE FIXÉE SUR LA POUTRE DU PONT
CAT 2 PORTIQUES ET PONTS ROULANTS À COMMANDE EN CABINE (COMMANDE AU SOL EN OPTION)		
CABINE FIXE AU MILIEU DE LA POUTRE DU PONT	CABINE FIXE À L'EXTRÉMITÉ DE LA POUTRE DU PONT	CABINE AUTOMOTRICE INDÉPENDANTE DU CHARIOT
CABINE FIXÉE AU CHARIOT		

GERBEURS

R.485

CAT 1 1,20 M < HAUTEUR DE LEVÉE ≤ 2,50 M	CAT 2 HAUTEUR DE LEVÉE > 2,50 M
----------------------------------------------------	-------------------------------------------

GRUES MOBILES

R.483

CAT A
GRUES MOBILES À FLÈCHE TREILLIS

GRUES À TOUR

R.487

CAT 1 GRUES À TOUR À MONTAGE PAR ÉLÉMENTS À FLÈCHE DISTRIBUTRICE GME	CAT 2 GRUES À TOUR À MONTAGE PAR ÉLÉMENTS À FLÈCHE RELEVABLE GME	CAT 3 GRUES À TOUR À MONTAGE AUTOMATISÉ GMA
--------------------------------------------------------------------------------	----------------------------------------------------------------------------	-------------------------------------------------------

CAT B
GRUES MOBILES À FLÈCHE TÉLESCOPIQUE

SUR PNEUMATIQUES	SUR CHENILLES
------------------	---------------

GRUES DE CHARGEMENT

R.490

MONTAGE EN PORTE À FAUX ARRIÈRE	MONTAGE DERRIÈRE LA CABINE	MONTAGE EN POSITION CENTRALE
---------------------------------	----------------------------	------------------------------

ENGINES DE CHANTIER

R.482

CAT A ENGINES COMPACTS		
<ul style="list-style-type: none"> • pelles hydrauliques, à chenilles ou sur pneumatiques, de masse ≤ 6 tonnes, • chargeuses, à chenilles ou sur pneumatiques, de masse ≤ 6 tonnes, • chargeuses-pelleteuses de masse ≤ 6 tonnes, • moto-basculeurs de masse ≤ 6 tonnes, • compacteurs de masse ≤ 6 tonnes, • tracteurs agricoles de puissance ≤ 100 cv (73,6 kW). 		
CAT B1 ENGINES À DÉPLACEMENT SÉQUENTIEL		
Engins d'extraction à déplacement séquentiel	CAT B2 Engins de sondage ou de forage à déplacement séquentiel	CAT B3 Engins rail-route à déplacement séquentiel
<ul style="list-style-type: none"> • pelles hydrauliques, à chenilles ou sur pneumatiques, de masse > 6 tonnes, • pelles multifonctions. 	<ul style="list-style-type: none"> • machines automotrices de sondage ou de forage. 	<ul style="list-style-type: none"> • pelles hydrauliques rail-route.
CAT C1 Engins de chargement à déplacement alternatif		
<ul style="list-style-type: none"> • chargeuses sur pneumatiques de masse > 6 tonnes, • chargeuses-pelleteuses de masse > 6 tonnes. 	CAT C2 Engins de réglage à déplacement alternatif	CAT C3 Engins de nivellement à déplacement alternatif
<ul style="list-style-type: none"> • compacteurs à cylindre, à pneumatiques ou mixtes, de masse > 6 tonnes, • compacteurs à pieds dameurs de masse > 6 tonnes. 	<ul style="list-style-type: none"> • bouteurs, • chargeuses à chenilles de masse > 6 tonnes. 	<ul style="list-style-type: none"> • niveleuses automotrices.
CAT D ENGINES DE COMPACTAGE	CAT E ENGINES DE TRANSPORT	CAT F CHARIOTS DE MANUTENTION TOUT-TERRAIN
<ul style="list-style-type: none"> • compacteurs à cylindre, à pneumatiques ou mixtes, de masse > 6 tonnes, • compacteurs à pieds dameurs de masse > 6 tonnes. 	<ul style="list-style-type: none"> • tombereaux rigides ou articulés, • moto-basculeurs de masse > 6 tonnes, • tracteurs agricoles de puissance > 100 cv (73,6 kW). 	<ul style="list-style-type: none"> • chariots de manutention tout-terrain à conducteur porté, à mât, • chariots de manutention tout-terrain à conducteur porté, à flèche télescopique.
CAT G CONDUITE DES ENGINES HORS PRODUCTION		

PLATES-FORMES ÉLEVATRICES MOBILES DE PERSONNEL

R.486A

CAT A GROUPE A		CAT B GROUPE B	
TYPE 1	TYPE 3	TYPE 1	TYPE 3

CONDUITE HORS-PRODUCTION DES PEMP DES CATEGORIES A OU B

CAT C